



Procès Verbal

Le onze Avril deux mil quatorze, vingt heures, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur GAUDRAT Didier, Maire

Étaient Présents : GAUDRAT Didier - DARRAS David - CHASSAGNE Jean François - LEMAIRE Françoise - PISSOCHET France - GRUET Claire - VIGNE Olivier - GILLES Xavier - DABLEMONT Magali - DAVID Candice - GOURDON Catherine - MOULIN Ludovic - LANGLOIS Michel - COMPAGNON Gilles - CARON ROBERT Marie Christine - lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absent Excusé : Néant

Absent : Néant

Secrétaire de séance : GRUET Claire

INDEMNITE DE FONCTIONS Maire et Adjoint

Sur la proposition de Monsieur le Maire et après concertation avec les adjoints, le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité fixe les indemnités d'adjoints de la façon suivante :

Mr GAUDRAT Didier, Maire : 28 % de l'indice brut 1015

Mr DARRAS David, 1^{er} adjoint, 6.5 % de l'indice brut 1015

Mr CHASSAGNE Jean François, 2^{me} Adjoint, 6.5 % de l'indice brut 1015

Mme LEMAIRE Françoise, 3^{me} Adjointe, 5.5 % de l'indice brut 1015

Mr PISSOCHET France, 4^{me} Adjointe, 5.5 % de l'indice brut 1015

Mr le Maire donne ensuite et pour information les différentes délégations qu'il a attribué aux 4 adjoints avec effet à compter du 04 Avril 2014.

Monsieur DARRAS David, 1^{er} Adjoint : délégation en matière de finances, d'urbanisme, bâtiments, Personnel

Monsieur CHASSAGNE Jean François, 2^{me} Adjoint : délégation en matière de voirie, assainissement et communication

Madame LEMAIRE Françoise, 3^{me} Adjointe : affaires scolaires, affaires sociales, environnement et cadre de vie

Monsieur PISSOCHET France, 4^{me} Adjointe : délégation en matière de matériel, outillage, et appels d'offre pour les marchés supérieur à 207 000 €uros H. T.

COMMISSIONS COMMUNALES

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité a voté les différentes commissions en sachant que Mr le Maire est président de droit de toutes les commissions. Le conseil municipal a également nommé pour chacune d'elle un vice-président qui peut convoquer et présider si le Maire est absent.

Liste Électorale : Michel LANGLOIS

Finances Communales : Vice-Président : Mr DARRAS David, Membres : Mr CHASSAGNE Jean-François, Mme LEMAIRE Françoise, Mr PISSOCHET France, Mme GRUET Claire, Mr VIGNE Olivier

Voirie, Assainissement, Réseaux : Vice-Président : Mr CHASSAGNE Jean-François, Membres Mr PISSOCHET France, Mr VIGNE Olivier, Mr GILLES Xavier, Mr MOULIN Ludovic, Mme DABLEMONT Magali.

Bâtiments Communaux ; installations sportives, Cimetière : Vice-Président : Mr DARRAS David, Membres : Mr PISSOCHET France, Mr LANGLOIS Michel, Mr COMPAGNON Gilles, Mme GOURDON Catherine

Matériel, Outillage, Mobilier : Vice-Président : Mr PISSOCHET France, Membres : Mr VIGNE Olivier, Mr GILLES Xavier, Mr MOULIN Ludovic, Mr LANGLOIS Michel

Environnement, Cadre de Vie, Vie Communale (espaces verts, étang, pêche, fleurissement, illuminations, loisirs, associations, personnes âgées, jeunesse, enfance, cérémonies, patrimoine): Vice-Présidente : Mme LEMAIRE Françoise, Membres : Mr CHASSAGNE Jean-François, Mr PISSOCHET France, Mr GILLES Xavier, Mme DAVID Candice, Mme GOURDON Catherine, Mr COMPAGNON Gilles, Mme CARON ROBERT Marie Christine.

Personnel Communal, Hygiène, Sécurité : Vice-Président : Mr DARRAS David, Membres : Mr CHASSAGNE Jean-François, Mme LEMAIRE Françoise, Mr PISSOCHET France, Mr VIGNE Olivier, Mme CARON ROBERT Marie-Christine.

Affaires scolaires et périscolaires : Vice-Présidente : Mme LEMAIRE Françoise, Membres : Mme GRUET Claire, Mme DAVID Candice, Mme DABLEMONT Magali, Mme CARON ROBERT Marie-Christine,

Communication : Vice-Président : Mr CHASSAGNE Jean-François, Membres : Mr DARRAS David, Mme LEMAIRE Françoise, Mme DAVID Candice, Mme CARON ROBERT Marie-Christine.

Responsable Salle Polyvalente : Mr PISSOCHET France, Mr LANGLOIS Michel.

Correspondant Défense : Mr PISSOCHET France

CCAS : Mme LEMAIRE Françoise, Mr GILLES Xavier, Mme CARON ROBERT Marie Christine, Mr COMPAGNON Gilles.

Alerte Météo : Mr GAUDRAT Didier ; Mr DARRAS David, Mr CHASSAGNE Jean-François et Mme LEMAIRE Françoise.

Déléguée Centre Social : Mme LEMAIRE Françoise

Commission Appel d'Offres, après avoir accepté le vote à main levée les membres suivants sont élus par le conseil municipal à l'unanimité :

Membres Titulaires : Mr PISSOCHET France, Mr DARRAS David, Mr VIGNE Olivier

Membres Suppléants : Mme GRUET Claire, Mme CARON ROBERT Marie-Christine, Mr COMPAGNON Gilles.

DELEGUES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

SIVOM Val d'Allier.

Délégués titulaires : Mme LEMAIRE Françoise
Mr PISSOCHET France

Délégué suppléant : Mr LANGLOIS Michel

SICTOM SUD ALLIER.

Conseiller titulaire : Mr DARRAS David

Conseiller suppléant : Mr PISSOCHET France

COMMISSION INTERCOMMUNALE D'ACCESSIBILITE

Représentant du Conseil : Mme LEMAIRE Françoise

COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Conseiller titulaire : Mr PISSOCHET France

Conseiller suppléant : Mme GRUET Claire

COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES

Conseiller Titulaire : Mr DARRAS David

Conseiller Suppléant : Mr GAUDRAT Didier

SIVOS

Déléguées titulaires : Mme LEMAIRE Françoise

Mme CARON ROBERT Marie Christine

Déléguée suppléante : Mme GRUET Claire

SDE03

Délégué titulaire : Mr DARRAS David

Délégué Suppléant : Mr COMPAGNON Gilles

FRAIS SCOLARITE ECOLE PRIMAIRE DE VARENNES SUR ALLIER

Suite à la demande de la mairie de VARENNES SUR ALLIER nous demandant un financement pour les frais de scolarité d'un enfant de notre commune scolarisé en classe CLIS et ce à concurrence de 717.91€uros et suite à la demande d'une famille domiciliée à Treteau sollicitant une dérogation pour scolariser leur fille en maternelle à Varennes sur Allier :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

DECIDE, à l'unanimité, de reporter la décision concernant le financement des frais de scolarité en classe CLIS et souhaite avoir la réglementation avant de prendre une position. Ce point sera donc remis à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

REFUSE, à 14 votes « Pour » et une abstention, d'accorder des dérogations pour la scolarisation des enfants domiciliés à Treteau sur d'autres communes et ce en considérant que notre RPI fourni le service et que nous avons un accueil périscolaire.

TELETRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTRÔLE DE LEGALITE

Sur la proposition de Mr le Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité

ACCEPTE de mettre en place la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité qui doivent être adressés à la Sous-Préfecture de VICHY.